

REUNION DU 1^{er} MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le premier mars à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. DESLANDES Jean-Louis, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le : *Le 22 février 2019*

Présents : Mme FOUCHER, M. FOULONNEAU, M. LETHIELLEUX, M. FREULON, Mme ALLARD, Mme PLANCHENAULT, M. BARBOT Henri, Mme BRUNET, Mme PITON, M. STEPNIEWSKI, M. MEIGNAN.

Absents excusés : Mme LOUIS-FRANÇOIS, M. BOURGEOU, M. BARBOT Pierrick.

Secrétaire de séance : M. FOULONNEAU Dominique

Le procès-verbal de la réunion du 4 janvier 2019 a été adopté à l'unanimité.

VIE ASSOCIATIVE

Compte rendu réunion « Noble cause »

Mme FOUCHER Maire Adjoint informe le Conseil que les Associations ne souhaitent pas renouveler l'action « Octobre rose » en 2019. Les associations sont invitées à proposer des idées de manifestations communes pour la prochaine réunion fixée le 20 mars prochain.

Compte rendu réunion avec les associations utilisatrices du local associatif

M. MEIGNAN Conseiller Municipal rappelle au Conseil que trois associations sont utilisatrices du local, l'ACAL, l'APE et le collectif 100 noms. La Commune fournira un cadenas et une clé aux associations qui ont grillagé leur espace (ACAL et APE) une deuxième clé sera conservée en mairie. Il précise que le bâtiment modulaire « transloko » est utilisé par Festilivres, Compagn'arts, Animajuv, l'Ecole et l'USEP.

INTRAMUROS

Mme FOUCHER Juanita Maire Adjoint, dépose sur le bureau le contrat de maintenance valant conditions générales de vente et d'utilisation de l'application mobile INTRAMUROS.

Elle précise qu'IntraMuros est une application sur smartphone conçue pour les communes dans le but de moderniser leurs outils de communication et baisser les coûts de communication. L'application permet de développer des fonctionnalités permettant une interactivité avec le citoyen et donc une plus grande proximité.

-Possibilité de créer à partir d'un compte administrateur des comptes contributeurs, qui peuvent publier sous le contrôle ou non de l'administrateur ;

-Possibilité de communiquer via des alertes (rapport d'évènements, alertes météo, infos principales de la Mairie).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'adhérer à l'application IntraMuros et de bénéficier du tarif au contrat d'adhésion et de maintenance pour l'utilisation INTRAMUROS, en figeant le montant de l'abonnement pendant une durée de 3 ans à 24 € TTC par mois (20 € HT) à partir du 1^{er} avril 2019.

Autorise M. le Maire ou un de ses adjoints a signé :

le contrat de maintenance valant conditions générales de vente et d'utilisation de l'application mobile intramuros ;

ENVIRONNEMENT

GSM : achat chemin

M. FOULONNEAU Maire Adjoint expose au conseil que la Société GSM propose de vendre à la commune les parcelles cadastrées section E n° 1215 et n° 1218 de 2 556 m².

Il précise que les parcelles achetées feront parties du domaine privé de la commune mais ouvert au public.

Compte tenu des caractéristiques de ces parcelles qui composent avec une partie du chemin rural « de l'Echillarderie à la Gouvaudière » le chemin d'accès à la Sablière ;

Compte tenu que cet itinéraire permet d'éviter la circulation des camions dans le hameau de la Gouvaudière ;

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier.

Vu l'inscription au budget 2019 du montant nécessaire à l'acquisition

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire Adjoint par 10 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Autorise M. le Maire ou M. FOULONNEAU Maire Adjoint à faire toutes les démarches nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces terrains pour un prix maximum de 750 € frais inclus. Les parcelles feront parties du domaine privé de la commune et affectées à l'usage du public.

GSM : utilisation chemin

M. FOULONNEAU Maire Adjoint expose au Conseil que la Société GSM demande l'autorisation d'emprunter une partie du chemin rural de l'Echillarderie à la Gouvaudière et la parcelle cadastrée section E N° 662 appartenant au C.C.A.S., pour accéder à la Carrière.

Il rappelle que cet itinéraire permet d'éviter la circulation des camions dans le hameau de la Gouvaudière.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire Adjoint et à l'unanimité des membres présents,

Autorise la Société GSM à emprunter une partie du chemin rural de l'Echillarderie à la Gouvaudière et la parcelle cadastrée section E N° 662 appartenant au C.C.A.S., pour accéder à la Carrière.

Pendant la période d'exploitation de la carrière, la société GSM prendra à sa charge l'entretien du chemin.

VIVRE ENSEMBLE

Groupe de travail Restaurant Scolaire

M. LETHIELLEUX Maire Adjoint expose au Conseil qu'une étude est réalisée sur l'introduction des produits bio à la cantine scolaire, au cours de l'année 2018.

BATIMENTS

M. FREULON Maire Adjoint expose au Conseil que les travaux de raccordement au réseau de collecte des eaux pluviales seront pris en charge par la CCVHA.

CCAS

Mme ALLARD en charge des affaires sociales expose au Conseil le dispositif « Garantie jeune » qui s'adresse aux 18-25 ans en situation de précarité face à l'emploi et qui ne reçoivent pas de soutien financier de la part de leur famille. Un accompagnement professionnel est mis en place en partenariat avec la mission locale pour une durée d'un an renouvelable. Durant le parcours, le jeune perçoit une allocation mensuelle d'un montant de 484.82 €.

Mme ALLARD en charge des affaires sociales informe le Conseil que la réunion de fin de campagne des Restaurants du Cœur aura lieu le mardi 12 mars à 10h45 Salle de l'amitié.

M. BARBOT Henri Conseiller Municipal donne un compte rendu de la réunion du Comité de pilotage de la Maison de Services du Public des Vallées du Haut-Anjou.

RIVES GABARE

M. Le Maire informe le Conseil que la Communauté de Communes a confié à Maine-et-Loire Habitat l'étude de la partie hébergement.

DELIBERATIONS

MSA Convention mise à dispo de locaux pour l'activité RAM Haut Anjou

M. le Maire dépose sur le bureau la convention de mise à disposition des locaux pour le RAM itinérant Haut Anjou.

Il précise que dans le cadre de l'activité du RAM itinérant dont la gestion a été confiée à la Mutualité Française Anjou Mayenne, la commune met à disposition la petite salle de 40 m² de l'Espace Suzanne et Gilbert Bontemps. Les locaux sont mis à disposition sans facturation et charges à la Mutualité Française Anjou Mayenne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise M. le Maire ou un de ses adjoints a signé avec la Mutualité Française Anjou Mayenne la convention de mise à disposition de locaux pour le RAM itinérant Haut Anjou.

RENOUVELLEMENT PHOTOCOPIEURS :

OMR Beaucouzé propose en location :

un photocopieur neuf au secrétariat de Mairie

et le photocopieur actuel de la Mairie, révisé et réinstallé à l'école.

Le coût mensuel de l'offre comprenant la location, les Photocopies et la maintenance s'élève à 261,50 € HT/mois.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte l'offre de l'entreprise OMR

INFORMATION

L'Etat de catastrophe naturelle non retenu, période du 07/17au12/17

M. le Maire informe le Conseil que par arrêté en date du 26 décembre 2018, la Commune n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour le phénomène de sécheresse/réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2017 au 31 décembre 2017.

INVITATIONS

- SCIC Maine-et-Loire Bois Energie MERCREDI 13 MARS de 14h à 16h30 à Montreuil S/ le Loir

- CONFERENCE DES ACTEURS- INONDATION Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation le MARDI 12 MARS à 14h30 à la Préfecture

- PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) : Groupe de Travail « Gestion de Crise » le mercredi 27 mars à Angers

CCVHA

PARTICIPATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AUX COMMISSIONS

M. FREULON Maire Adjoint et M. MEIGNAN Conseiller Municipal donnent un compte rendu de la réunion de la commission Bâtiments.

Mme ALLARD Conseillère Municipale donne un compte rendu de la réunion de la commission Solidarié.

Mme BRUNET Conseillère Municipale donne un compte rendu de la réunion de la commission Lecture publique.

M. BARBOT Henri Conseiller Municipal donne un compte rendu de la réunion de la commission Relation humaine.

M. FOULONNEAU Maire Adjoint et M. MEIGNAN Conseiller Municipal donnent un compte rendu de la commission Assainissement.

M. FOULONNEAU Maire Adjoint donne un compte rendu de la commission Voirie.

COMPTE RENDU CONFERENCE DES MAIRES

M. Le Maire donne un compte rendu de la conférence des Maires

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint donne un compte rendu du Conseil Communautaire

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint donne un compte rendu du Conseil Communautaire

ATTRIBUTION DE COMPENSATION

Le M. GHEERAERT DGS viendra présenter au Conseil le mécanisme des Attributions de compensation

RANDONNÉE NATURE CCVHA le 11 mai

M. FOULONNEAU Maire Adjoint, présente au Conseil le projet

QUESTIONS DIVERSES

COLLECTIF 100 NOMS

Le projet épicerie avait été mis de côté faute de local. Aujourd'hui le collectif s'interroge sur la mise en place de l'épicerie dans le studio 6 Bis Place de la Mairie et demande le soutien de la Collectivité.

FETE DU COURT METRAGE les 13 et 15 mars à l'Espace Gilbert Bontemps